



pvsm94@gmail.com
www.mdb94.org

LA LETTRE DE PVSM

Place au Vélo à Saint-Maur

Juin 2013

1) SOUVENIRS DU DIMANCHE 2 JUIN

A) La convergence francilienne



Départ place d'Adamville



Petit-déjeuner offert par la Ville.



Rue du Pont de Créteil



Arrivée aux Invalides.



*Place de la Concorde : impressionnant, n'est-il pas ?
Le nombre de participants a été nettement plus important que les années précédentes !*

B) ... et la Foire aux Trouvailles



PVSM a assuré bénévolement le gardiennage de 117 vélos pendant la Foire aux Trouvailles Place des Marronniers

2) DERNIERS DOUBLE-SENS CYCLABLES ANNONCÉS

Un point a été fait sur les prochains Double-Sens Cyclables lors de la dernière réunion Elus - PVSM le 27 mai 2013. Les prochains DSC ne nécessitant pas d'étude des services techniques, et donc susceptibles d'être réalisés cette année sont :

- Avenue de la Famille
- Avenue de la Coopération
- Avenue Mahieu.

Pour les deux premières avenues, il s'agit d'un « retour à la normale » pour les cyclistes puisque ces rues étaient passées en sens unique depuis seulement 2 ans.

La mise en DSC des portions en sens unique de l'avenue Mahieu constitue en revanche une vraie avancée pour les cyclistes : elle leur permettra d'éviter l'avenue de Marinville, où l'étroitesse de la chaussée rend dangereux le dépassement des vélos par les autos, ainsi que l'avenue de Condé à la circulation souvent dense, pour rejoindre le Parc au Vieux Saint-Maur.

Tous les autres projets de DSC nécessitent, paraît-il, une étude, et donc repoussés aux calendes grecques avec l'approche des élections municipales :

- l'avenue Emile Zola pour aller de la Mairie à la Gare RER du Parc, pourtant idéale pour rejoindre la gare du Parc en évitant l'avenue de la République constamment saturée en autos.
- la petite portion manquante de la rue de Paris, pourtant si évidente pour rentrer dans Saint-Maur en venant de Joinville.
- la rue du Chemin Vert, la rue Louis Braille, la rue Etienne Marcel, qui étaient pourtant toutes en double sens pour tous avant 2009. Pourquoi faudrait-il donc une étude ? Incompréhensible.

3) RÉPONSE DE M. LE MAIRE DE ST-MAUR SUR LE CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE

Suite à une lettre de rappel par PVSM (la première datant de février étant restée sans réponse) pour demander le « Cédez le passage cycliste aux feux » à Saint-Maur, M. Henri Plagnol nous a répondu le 5 juin :

« Prenant très à cœur l'amélioration et la sécurisation des déplacements cyclistes, j'ai pris note avec attention de votre courrier du 27 mai dernier.

J'ai demandé aux services techniques d'étudier puis d'expérimenter une zone de test pour la mise en place du « céder le passage cycliste à droite » au plus tard en 2014.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des résultats de cette expérimentation, la sécurisation des usagers et des déplacements à vélo étant une priorité à mes yeux pour la Ville »

C'est donc une bonne nouvelle, même si cela manque d'audace (« expérimenter une zone de test »). Nous jugerons sur pièce.



A Nogent, c'est déjà fait !

4) ÉDITION D'UNE CARTE VÉLO PAR LE CONSEIL GENERAL

Cette carte indiquant les aménagements cyclables du Val-de-Marne est disponible dans les Mairies (elle est en présentoir à la Mairie de St-Maur). Est-elle fiable ? Regardons pour Saint-Maur, au hasard...

- les quais du Port-au-Fouarre et de la Pie sont indiqués « Zone 30 ». Faux, ils sont limités à 30 km/h, limite par ailleurs très peu respectée.

- les quais de la promenade des Anglais au quai du Petit Parc sont indiqués « Aménagement Cyclable ». Archi-faux, rien n'indique où le cycliste peut et a le droit de circuler, et nous connaissons tous les conflits d'usage les jours d'affluence.

- Aucun DSC et aucune Zone 30 n'est signalé. Certes, il y en a très peu à Saint-Maur, mais quand même ...

Bref, cette carte relève plus de l'auto-promotion du Conseil Général 94 que de l'exactitude. Et sa grande échelle (4,5 cm pour 3 km) la rend peu utilisable.



RAPPEL pour la ville 30 en Europe... c'est ici <http://fr.30kmh.eu/>

L'AGENDA

(aussi dans la rubrique Agenda du site <http://mdb94.org/>)

Juin 2013

Lundi 17 juin à 20h : REUNION PUBLIQUE sur le projet d'aménagement des Bords de Marne Salle des Fêtes de la Mairie de Saint-Maur. Venez nombreux demander une rampe d'accès cyclable pour la passerelle de la Pie, qui manque toujours au projet par ailleurs réussi.

Samedi 29 juin : BALADE de l'association amie PVCréteil : Chemin des Roses. Départ 10h15 de la [place de l'église](#) à Créteil avec son pique-nique. Distance totale 59 km : <http://www.openrunner.com/index.php?id=1178279>



Dimanche 30 juin : GRANDE BALADE DE MDB Paris-> Meaux par la vallée de la Marne, ouverte à tous, gratuite et sans inscription. Retour avec le vélo dans le train.
<http://www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article704>

- départ de Paris-Notre-Dame à 8h30 précises

- départ intermédiaire de Joinville-le-Pont (RER-A), accueil assuré jusqu'à 9h45 minimum

- arrivée à Meaux vers 17h30

- retour par le Transilien ligne P, trains fréquents pour Paris-Est

- Pique-nique à midi, restaurant le soir.



Dimanche 30 juin de 10h à 19h Paris Cargo Bike Meeting Carrefour de la Patte d'Oie, Bois de Vincennes

Des épreuves d'équilibre, de maniabilité, de capacité de chargement, de vitesse etc... seront animées par quelques passionnés. Le tout sous le signe de la bonne humeur !

<http://pariscargobikes.org/category/meeting-2013/>



Cette lettre mensuelle est la vôtre, merci par avance de vos retours : articles de presse, vos constatations sur la voirie saint-maurienne, vos lettres aux élus et la réponse qui a été donnée, billets d'humeur, propositions de balades...